

5327

Je soussigné déclare avoir constaté au début du mois de
Octobre 1931 avec Monsieur Van Puyvelde conservateur en chef
et Monsieur Laes conservateur le dégât survenu au pastel Portrait
de Branck Witlock par le Peintre Van Haelen. Le dégât qui s'est
produit au col provient de ce que la matière employée par l'artiste
s'est décomposée: le pastel est tombé par partie; ~~Par~~ cette occasion
le fond a poussé au gris qui a formé cette seule tâche dans la
partie du col. Le pastel a été remis dans la réserve de l'album
et dorenavant après avoir été réencadré, Monsieur Olesse a fait le
même jour les mêmes constatations.

Bruxelles le 22 Juin 1931

M. Deruy
Préparateur.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 2 Décembre 1921.

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 32.048.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

gc *A M*
Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 30 novembre écoulé, re-
que ce jour, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je
vous autorise à prêter, à M. Van Haelen, son tableau inti-
tulé "Portrait de S.E. M. Brand Whitlock" aux conditions
que vous indiquez.

Pour le Ministre:

Le Directeur délégué.

Soulhoy

à Monsieur le Conservateur en chef,
du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique.
Bruxelles.

M. E. SCHOENBERG

ASSUREUR

41, RUE FAIDER, BRUXELLES

TÉLEGRAMMES :

SCHOENBERG-BRUXELLES

N° 17398.

Somme assurée Frs. 2000,--

Prime %

Impôt

Frais

Total

En cas de sinistre ou d'avarie, l'assuré ou le réceptionnaire devra s'adresser à Monsieur M. E. Schoenberg, agent des assureurs à Bruxelles

41 Rue Faider

Aucune réclamation n'est recevable sans son certificat.

CERTIFICAT

d'Assurance Transport sur marchandises ou Facultés

Aux conditions générales de la Police d'Assurance maritime d'Anvers de 1859 aux clauses de 1900, et à celles particulières qui suivent, les soussignés assurent respectivement les sommes ou parts désignées par chacun d'eux, au bas du présent Certificat, qui vaudra contrat parfait jusqu'à son remplacement par la Police à Société Anonyme des Anciens Etablissements F. Mommen, demeurant à Bruxelles.

agissant pour le compte de qui il peut appartenir pour le voyage Depuis le Musée Moderne vers l'Exposition van Haelen, Cercle Artistique, séjour dans ce bâtiment jusqu'au 23 Décembre 1921 y compris le retour au Musée Moderne par le Navire

ou tout autre à sa place et de quelque manière que le nom du navire et celui du capitaine soient orthographiés et moyennant la prime de 1'abonnement.

et portant sur: 1 Portrait de Mr. Brand Withlok.

d'une valeur de Deux Mille Francs.

convenue de gré à gré, bénéfice quelconque compris; les parties dérogeant sous ce rapport à toutes les lois et dispositions contraires.

Les susdites marchandises s'assurent

L'Assurance prend cours le 3 Décembre 1921 au moment du départ du tableau du Musée Moderne en continue sans interruption du risques pendant le transport vers l'Exposition, van Haelen, Cercle Artistique, local suffisamment connu des assureurs qui n'en demande pas de plus ample description, séjour dans ce bâtiment jusqu'au 23 Décembre 1921, y compris le retour au Musée Moderne à Bruxelles.

Les assureurs couvrent tous risques quelconques de perte, avarie, détérioration et frais quelconques, quelque minimes qu'ils soient, pour quelque cause que ce soit, y compris notamment les risques de de transport, d'incendie, (y compris les explosions de gaz et de la foudre ou de l'électricité) de vol, faute de négligence et actes coupable, quelsqu'en soient les auteurs ou les causes, y compris toute clauses, facultés et exceptions de contrat de transport ou tout autre ~~xxxxxx~~ contrat.

L'Assurance n'étant pas préjudiciée par les clauses d'Irresponsabilité au autre.

Il est expressément convenu que dans aucun cas le tableau assuré ne pourra être abandonné à la Compagnie D'Assurances.

Bruxelles le 3 Décembre 1921.

INTERNATIONALE
ASSURANTIEMAATSCHAPPIJ AMSTERDAM

L'Agent Général, fondé de pouvoirs pour la Belgique

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS F^x MOMMEN



FABRIQUE DE COULEURS, TOILES, PANNEAUX, VERNIS
SPÉCIALITÉ DE MENUISERIE POUR LES BEAUX-ARTS ET LE DESSIN

ARTICLES ANGLAIS ET FRANÇAIS
POUR L'AQUARELLE

GRAND ASSORTIMENT DE PAPIER
POUR TOUS GENRES DE DESSIN

EMBALLAGE, TRANSPORT, GARDIENNAI

Restauration de Tableaux et de Meubles Anciens

VENTE ET LOCATION
DE MATÉRIEL POUR ARTISTES

Vente de tous les Accessoires
pour les Beaux-Arts et le Dessin

TOILES POUR PANORAMAS ET DÉCORATIONS

1^{res} MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS
DE PARIS, AMSTERDAM,
LIVERPOOL, LE HAVRE, LIÈGE,
BRUXELLES, SAINT-LOUIS, ETC., ETC.

FABRIQUE ET BUREAUX :
37, RUE DE LA CHARITÉ, 37

BRUXELLES, LE 5 décembre 19 21
TÉL. L. 312

*Specimen des Musées Royaux
de peintures et sculptures
un portrait de J. E. M. Brandt
par M. van Haelen. Withlok
l'exposition du cercle
artistique*

J. Mommen



Bruxelles, le 30 novembre 1921.

J. C. A. M.
Comptable de l'Etat

Monsieur le Ministre,

Mr Henri Van Haelen, artiste peintre, a demandé de pouvoir montrer à son exposition qui aura lieu au Cercle Artistique de Bruxelles, du 5 au 15 décembre prochain, son tableau du Musée de Bruxelles, le Portrait de S. Exc. Mr Brand Whitlock.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission directrice autorise ce prêt; l'oeuvre devra être assurée, contre tous risques, pour 2.000 francs.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

BRUXELLES.

Bruxelles, le 30 novembre 1921.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 20 novembre, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous consentons au prêt, en vue de votre exposition qui aura lieu au Cercle Artistique, du 5 au 15 décembre, de votre tableau le Portrait de S. Exc. Mr Brand Whitlock. L'oeuvre devra, avant son départ du Musée, et jusqu'à son retour dans nos collections, être assurée contre tous risques, pour 2.000 francs; suivant l'usage il faudra nous envoyer la police d'assurance.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur H. Van Haelen,

64 rue Van Oost,

BRUXELLES.

Am cher Monsieur

ALFRED VERHAEREN

Je consens à ce que
M^r. van Haelen prenne

son titre de 26, Rue d'Edimbourg

Portrait qui il a peint d'après

S. E. l'ambassadeur des Etats
unis M. Brand Witlock

du sang & de la vie

et que cher Monsieur

l'expression de mes sentiments

sentiments. 

Bruxelles le 20 novembre 1921.

2000

Messieurs le Président et Membres de la
Commission directrice du Musée Royal.

Du 1^{er} au 15 Décembre prochain, j'organise
au Cercle Artistique de Bruxelles une exposition
de quelques-unes de mes œuvres.

Le Musée de Bruxelles possède une étude du
portrait de Monsieur Brandt Willockx, Ambassadeur
d'Anvers à Bruxelles, et que l'on se propose d'exécuter
un grand portrait.

Je voudrais Messieurs montrer cette œuvre dans
mon ensemble, et j'ai l'honneur de vous prier de bien
vouloir me la prêter pour le Musée de votre exposition.

Je vous prie Messieurs l'assurance de mes
salutations les plus distinguées.

Yves Van Haver
64, rue Van Oost

18 novembre 1921.

Cher Monsieur Van Haelen

J'ai communiqué votre demande à
M. Pierens-Gevaert. Il faut vous conformer
au règlement Le prêt doit être sollicité
par vous et consenti par la Commission
directrice (section de l'art Moderne)

Veillez à réer, cher Monsieur Vanhaelen
l'assurance de mes sentiments bien distingués
gués.

Salon d'Art Religieux

Von Hoeben

M.

Nous avons le regret de vous annoncer que vos œuvres n'ont pu trouver place au Salon. Elles sont tenues à votre disposition rue du Musée, 9, où nous vous prions de vouloir bien les retirer au plus tôt ainsi que leurs emballages, contre récépissé.

Agréez, M. _____, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Jury du Salon.

Salon d'Art Religieux

M.

Nous avons le plaisir de vous dire que
des oeuvres que vous avez expédiées au
Salon, sont acceptées par le jury.

Agréez, M _____, l'expression de
notre considération très distinguée.

Le Jury du Salon.

31 a^{bre} 1920

37
41
+9.
3
4
+9.
Cher ami

Comme je comprends le Brand-Whitlock ! J'ai essayé dès les premiers ^{jours} d'houpper cette médiocre effigie ; mais Gordon, craignant sans doute d'être désagréable au ministre protestant, a bien voulu réinstaller le portrait en bonne place. Et de plus l'auteur avait longuement écrit... Nous ne manquerons pas de se fier aux devoirs de l'illustration modèle.

Madame Carton de Wiart est venue au Musée jadis pour parler de l'envoi à faire à Mézières. Je n'y étais pas et on ne m'avait rien dit de cette visite que l'on veut seulement de m'apprendre. Je parais de nouvelles explorations dans les réserves de notre musée historique. Voulez-vous me dire le programme ~~de l'envoi~~ de l'installation de Mézières et le genre d'œuvres qui lui fréquenteront ?

2

Je tâcherai également de
donner satisfaction à M^r Cathon
dont j'ai recueilli la collection
de médailles pendant la guerre
après de pénibles démarches en
la Chambre occupé par les
Boches

Tout vôtre

53/10
expédié le 31 8 1949

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre dépêche en date du 21 octobre courant, Administration des Beaux-Arts, n° 718, nous avons l'honneur de vous faire savoir que, en raison de la personnalité représentée, notre Collège, en sa séance du 27 courant a émis un avis favorable à l'entrée dans nos collections du PORTRAIT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR BRAND WHITLOCK, AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, par Monsieur Henri VAN HAELEN;

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire et Membre, Le Président ff.

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts.

3 rue Beyaert.
BRUXELLES.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 718.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 21 octobre 1919.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai acquis
pour le compte de l'Etat, un pastel de Mr Henri Van Haelen :
"Portrait de son Excellence Mr Brand Whitlock, Ambassadeur des
Etats-Unis d'Amérique".

Vous voudrez bien me dire si cette oeuvre, qui sera dé-
posée prochainement au Secrétariat de votre Commission, vous pa-
rait digne d'entrer dans les collections des Musées.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération dis-
tinguée.

(LE MINISTRE, a. i.,

Brogue

A la Commission directrice des Musées *royaux*
de Peinture et de Sculpture.

Bruxelles .